

L'étude menée par l'assureur vie NN fait le point sur la tranquillité d'esprit financière des Belges à l'aide d'un baromètre semestriel

**1 indépendant sur 3 a
vu son chiffre
d'affaires chuter de
plus de 25 % pendant
la crise.**



À propos de l'enquête

L'enquête de l'assureur vie NN, menée par l'agence de recherche indépendante Indiville, a été réalisée en ligne auprès de 4.415 Belges. Cette opération a eu lieu à quatre moments de sondage différents.

- 11 – 15 mars 2020 : 1.057 répondants
- 8 – 15 avril 2020 : 1.019 répondants
- 11 – 15 septembre 2020 : 1054 répondants
- 11 – 22 mars 2021 : 1.285 répondants (dont 273 indépendants)

Tous moments confondus, 438 indépendants ont participé à l'enquête.

La population étudiée à chaque moment de sondage est composée de personnes âgées de 18 à 79 ans et est représentative de la Belgique. La marge d'erreur maximale est de 3 % par mesure. Le baromètre sera réitéré en novembre 2021 afin de pouvoir cartographier les évolutions à long terme.

Résumé : Un indépendant sur trois a vu son chiffre d'affaires chuter de plus de 25 % pendant la crise

Bruxelles, 19 mai 2021 - Le nouveau baromètre de Sérénité Financière de l'assureur vie NN¹ révèle que la moitié des indépendants ont vu leur chiffre d'affaires diminuer depuis le début de la crise, un sur trois enregistrant une baisse de plus de 25 %. 28 % des indépendants indiquent qu'ils dépendent des mesures corona actuelles pour la survie de leur entreprise. 13 % confirment le risque de faillite. Néanmoins, en moyenne, les indépendants parviennent à maintenir leur sérénité financière. Cela est dû en grande partie à leur épargne, à leurs bonnes connaissances financières et à leur approche financière orientée vers l'avenir.

50 % des indépendants ont vu leur chiffre d'affaires baisser depuis le début de la crise

1 indépendant sur 6 (17 %) indique qu'il rencontre des difficultés financières. Cela est principalement dû à une baisse du chiffre d'affaires. Pour la moitié des indépendants, le chiffre d'affaires a diminué depuis le début de la crise corona, et pour 32 % il a baissé de plus de 25 %. Les travailleurs indépendants qui n'ont pas fait d'études supérieures sont particulièrement touchés. Parmi eux, 42 % ont indiqué voir leur activité diminuer de plus de 25 %.

Soutien indispensable : 28 % dépendent des mesures liées au coronavirus

Au moment de l'enquête (mars 2021), 28 % des travailleurs indépendants ont indiqué qu'ils dépendaient des mesures coronavirus actuelles pour la survie de leur activité. 13 % d'entre eux disent qu'il y a un risque que leur entreprise ou leur société fasse faillite en 2021. Là encore, les personnes n'ayant pas fait d'études supérieures sont particulièrement vulnérables, ce pourcentage atteignant 27 %.

Malgré une baisse du chiffre d'affaires, les indépendants conservent en moyenne leur sérénité financière

Pourtant, tout n'est pas si sombre. 32 % des indépendants indiquent qu'ils ne rencontrent pas de difficultés financières à cause de la crise. En moyenne, la tranquillité d'esprit financière des indépendants reste élevée (63,7/100). Seuls les retraités obtiennent de meilleurs résultats (65,5/100).

Les travailleurs indépendants sont mieux préparés financièrement

Les travailleurs indépendants s'attribuent un meilleur score en matière de connaissances financières que les salariés (39 % s'attribuent un bon score contre 22 % pour les salariés). Ils sont plus susceptibles de dire qu'ils préparent leur avenir financier que les salariés (42 % contre 33 %) et sont également plus susceptibles de disposer de plus de réserves d'épargne, de produits financiers ou d'autres investissements.

Le niveau élevé de sérénité financière ne garantit pourtant pas que les indépendants deviennent ambassadeurs de leur propre statut. 59 % ne recommanderaient pas à leur famille ou à leurs amis de devenir indépendants.

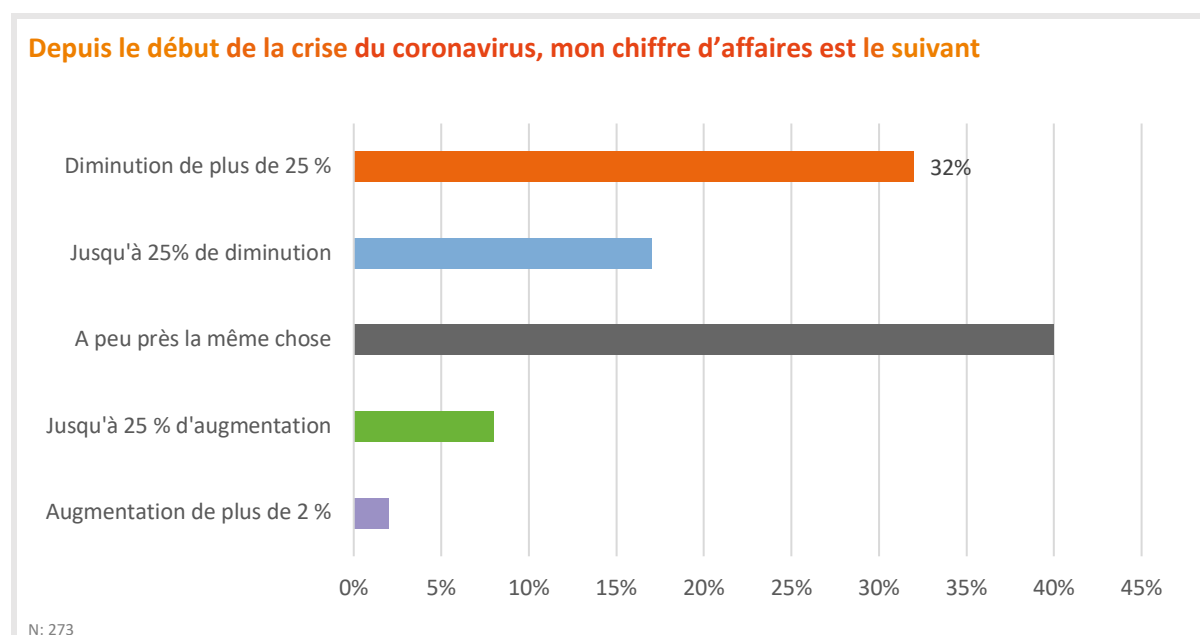
¹ Réalisé par le bureau d'études indépendant Indiville auprès de 1.285 Belges, dont 273 indépendants.

Un indépendant sur trois a vu son chiffre d'affaires chuter de plus de 25 % pendant la crise

Bruxelles, 19 mai 2021 - Beaucoup d'indépendants ont subi des difficultés financières à cause de la crise du coronavirus. C'est ce qui ressort du nouveau baromètre de Sérénité Financière de l'assureur vie NN². Pour la moitié des indépendants, le chiffre d'affaires a diminué depuis le début de la crise, et pour un indépendant sur trois il a même diminué de plus de 25 %. 28 % des indépendants indiquent que la survie de leur entreprise dépend des mesures sanitaires actuelles. 13 % confirment le risque de faillite. Malgré ces chiffres difficiles, les indépendants parviennent en moyenne à garder leur calme financier. Cela est dû en grande partie à leur épargne, à leurs connaissances financières et à leur approche financière orientée vers l'avenir.

50 % des indépendants ont vu leur chiffre d'affaires baisser depuis le début de la crise

Les travailleurs indépendants et les entrepreneurs traversent une période difficile. 1 personne sur 6 (17 %) indique qu'elle rencontre des difficultés financières. Cela est principalement dû à une baisse du chiffre d'affaires. Pour la moitié des indépendants, le chiffre d'affaires a diminué depuis le début de la crise du covid-19, pour 32 % d'entre eux, cette baisse s'élève à plus de 25 %.



Pour de nombreux indépendants, la crise est une période difficile. Les travailleurs indépendants qui n'ont pas fait d'études supérieures sont particulièrement touchés. Parmi eux, 42 % indiquent voir leur activité diminuer de plus de 25 %.

² Réalisé par le bureau d'études indépendant Indiville auprès de 1285 Belges, dont 273 indépendants.

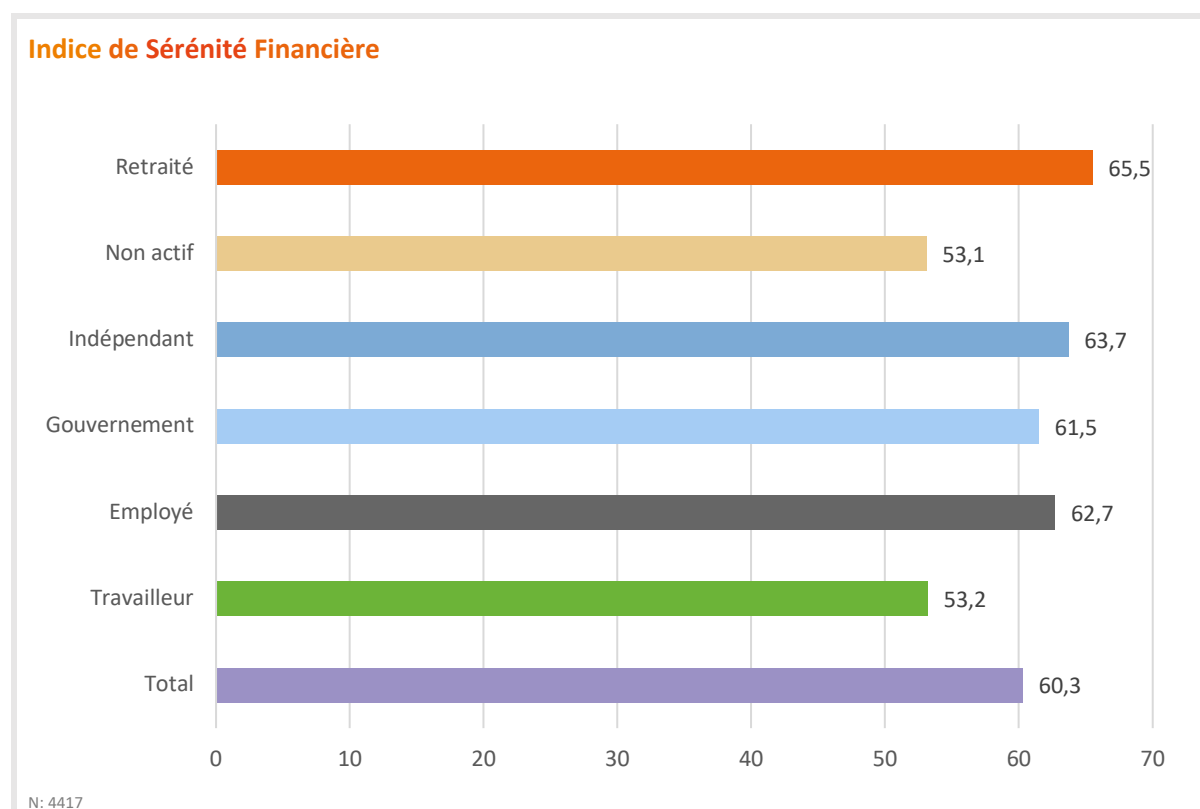
Soutien indispensable : 28 % dépendent des mesures liées au coronavirus

Au moment de l'enquête (mars 2021), 28 % des travailleurs indépendants ont indiqué qu'ils dépendaient des mesures coronavirus actuelles pour la survie de leur activité. Le soutien est donc nécessaire pour un grand groupe. 13 % d'entre eux disent qu'il y a un risque que leur entreprise ou leur société fasse faillite en 2021. Là encore, les personnes n'ayant pas fait d'études supérieures sont particulièrement vulnérables, ce pourcentage s'élevant pour elles à 27 %.

36 % ont envisagé de démissionner au cours de l'année écoulée, ce chiffre atteignant 50 % chez les indépendants n'ayant pas fait d'études supérieures.

Malgré une baisse du chiffre d'affaires, les indépendants conservent en moyenne leur sérénité financière

Pourtant, tout n'est pas si catastrophique. 32 % des indépendants indiquent qu'ils ne rencontrent pas de difficultés financières à cause de la crise. En moyenne, la tranquillité d'esprit financière des indépendants reste élevée. Seuls les retraités obtiennent de meilleurs résultats.



L'effet de la diminution du chiffre d'affaires sur la tranquillité d'esprit ne doit pas être sous-estimé. Pour les indépendants qui indiquent que le risque est élevé de faire faillite cette année, la tranquillité d'esprit financière tombe à 47,9. Les personnes qui connaissent de graves difficultés financières en raison de la crise ont également un score plus faible (49,4).

« Certains indépendants ont pu se réinventer pendant la crise. Une grande créativité a vu le jour. Il suffit de penser au passage à un eshop ou à un service à emporter. D'autres se sont contentés de rénovations reportées ou ont développé un tout nouveau modèle d'entreprise. En outre, les indépendants ont également de bonnes connaissances financières. Ils rencontrent régulièrement leur comptable, ou tiennent eux-mêmes leur comptabilité, afin d'avoir une bonne connaissance de leurs finances. Ils assurent leur avenir financier. Et cette planification financière apporte également la tranquillité d'esprit, elle vous permet de savoir où vous en êtes. Il y a donc moins de raisons de paniquer, même lorsque les choses sont difficiles. Mais il ne faut pas minimiser. Il y a beaucoup d'indépendants qui ont des difficultés et qui dépendent actuellement de mesures de soutien. Lorsque cela disparaîtra, il y aura à nouveau des changements », explique **Bart Chiau, Senior Expert chez NN et professeur à la faculté d'économie de l'UGent.**

« La planification financière apporte la sérénité d'esprit, elle permet de savoir où vous en êtes. Ainsi, il y a moins de raisons de paniquer, même lorsque les choses sont difficiles ». - Bart Chiau, expert senior chez NN et professeur à la faculté d'économie de l'UGent.

NSI comprend également le score élevé des indépendants dans le Baromètre de Sérénité Financière, mais nuance : « Un indépendant a généralement une vision claire de la situation financière de son entreprise. En temps normal, c'est lui qui contrôle la situation. Ce contrôle procure une certaine tranquillité d'esprit. Et ils ont généralement aussi constitué une réserve financière. En outre, les gouvernements ont fourni un filet de sécurité à de nombreuses entreprises. Pourtant, nous recevons chaque jour des courriels et des appels téléphoniques d'indépendants qui puisent dans leurs réserves depuis des mois et ne peuvent plus faire face. Cette pression financière est suspendue au-dessus de leur tête comme une épée de Damoclès et pèse lourdement sur leur esprit et souvent sur toute la famille. Il n'est pas étonnant que le ministre Clarinval ait récemment débloqué des fonds pour offrir aux indépendants un certain nombre de séances gratuites avec un psychologue clinicien ou un orthopédagogue », déclare **Ann Van Doren, directrice de la communication de NSI.**

« Nous recevons quotidiennement des courriels et des appels téléphoniques d'indépendants qui puisent dans leurs réserves depuis des mois et ne peuvent plus faire face. Cette pression financière est suspendue au-dessus de leur tête comme une épée de Damoclès et pèse lourdement sur leur esprit et souvent sur toute la famille. » - Ann Van Doren, directrice de la communication de NSI.

Les travailleurs indépendants sont mieux préparés financièrement

L'étude montre que les indépendants obtiennent de meilleurs résultats en matière de connaissances financières que les salariés (39 % d'entre eux obtiennent de bons résultats contre 22 % pour les salariés). Ils indiquent également plus souvent qu'ils préparent leur avenir financier que les salariés (42 % contre 33 %).

Cela se reflète également dans leur portefeuille de produits financiers et leur épargne. En moyenne, les indépendants sont mieux lotis que les salariés : ils disposent de plus de réserves d'épargne, de produits financiers ou d'autres investissements.

Comparaison entre les salariés et les indépendants		
	Indépendant	Salarié
Réserve d'épargne de 12 mois ou plus.	28 %	18 %
Un deuxième pilier.	58 %	56 % ³
Investissements	46 %	35 %
Assurance revenu garanti ⁴	32 %	17 %

La sérénité financière élevée ne garantit pas aux indépendants de devenir des ambassadeurs de leur propre statut. En effet, 59 % ne conseilleraient pas à leur famille ou à leurs amis de devenir indépendants.

³ Chiffre excluant les fonctionnaires statutaires.

⁴ Une police à revenu garanti vous permet d'assurer votre salaire. Concrètement, cette assurance verse un intérêt en cas d'inaptitude au travail. Vous pouvez assurer jusqu'à 100% de votre salaire. Chez certains assureurs, cette proportion est limitée à 80%. Plus n'est pas possible, moins l'est. Vous choisissez le montant que vous voulez assurer.

Plus d'informations sur www.kapitalevrage.be.

Deux indépendants s'expriment

La créativité, la solidarité, un bon plan financier et des mesures de soutien ont aidé la start-up STOOM à rester droite pendant la crise.

« Nous avons démarré STOOM, un espace de coworking et un café à Vilvorde, en juillet 2020, trois mois plus tard que prévu en raison du premier confinement. Ce temps supplémentaire nous a permis d'approfondir nos finances et de mettre en place un plan de trésorerie solide. Ce plan est resté notre ligne directrice jusqu'à ce jour. Nous savons exactement ce que nous pouvons gérer et quand prendre des risques ou non. Cela apporte la sérénité. Nous avons demandé des subventions pour le café-bar, et nous avons bien fait, car sinon nous n'aurions pas réussi. Nous avons également lancé un concept de brunch et avons entamé de nombreuses collaborations avec d'autres entrepreneurs locaux. De cette façon, nous partageons notre base de clients et touchons un nouveau public. Ce sont des choses que nous n'aurions jamais faites sans le coronavirus, mais que nous continuerons à faire à l'avenir. Le plus important est de savoir ce que vous avez entre les mains et d'y croire. Avec une bonne gestion financière, le soutien nécessaire et de la créativité, nous nous en sortirons. Je n'ai pas regretté une seule minute notre histoire avec STOOM ». - **Louis Philippe, copropriétaire du STOOM à Vilvorde.**

Contre toute attente, les ventes de fleurs ont augmenté chez le fleuriste Atelier de la Rose à Bruxelles. Une belle croissance grâce à leur esprit d'initiative.

« Malgré le fait que les rassemblements n'étaient plus possibles, les gens ont acheté plus de fleurs qu'avant la crise du coronavirus. Beaucoup de personnes travaillaient à domicile et voulaient égayer un peu leur quotidien. Les fleurs étaient aussi l'une des rares choses que l'on pouvait offrir pour montrer que l'on pensait à quelqu'un. Notre boutique a fermé, mais nos ventes ont rapidement augmenté grâce au système de livraison que nous avons amélioré lors de la première vague, lorsque les fleuristes ont également dû fermer leurs magasins physiques. Le confinement nous a obligé à tout revoir, à nous remettre en question à 100%. Mais j'ai estimé qu'on avait un rôle à jouer dans une période si complexe, nous étions un relais positif entre les personnes. Nous n'avons pris aucune commission sur les livraisons pendant cette période. Nous avons refait notre site, développé notre présence en ligne, et cela a généré beaucoup de visibilité sur les réseaux sociaux. C'est ainsi que nous avons atteint de nouveaux clients. J'ai également reçu de l'aide de mes proches, notamment mon mari qui s'est occupé de la logistique et ma fille des réseaux sociaux. Ce soutien et mes connaissances financières nous ont permis de rester créatifs et d'avoir une meilleure vision au long terme. Cela nous a garanti une certaine tranquillité d'esprit pendant cette période. Même dans une période complexe, en tant qu'entrepreneur, vous ne devez pas jeter l'éponge et demander de l'aide si nécessaire. Il ne faut pas hésiter, cela peut contribuer à garantir votre sérénité. » - **Laurence Wens, artisan fleuriste et fondatrice de l'Atelier de la Rose à Bruxelles.**

En tant qu'indépendant, que pouvez-vous faire en cas de difficultés ? NSI donne quelques conseils.

1. Demandez du soutien.

Cela peut se faire à quatre niveaux différents : fédéral (extension des droits passerelle, extension des primes de chômage, etc.) ; régional (Wallonie : prime corona, aide au paiement des loyers commerciaux, mécanisme de globalisation, prêt de redémarrage, etc.) ; au niveau local et au niveau fiscal.

Souvent, cela se traduit par un enchevêtrement de concessions et de procédures de demande. Le NSI aide les indépendants dans ce domaine. Des plateformes telles que Sowalfin et 1819.Brussels fournissent également des informations groupées.

2. Contactez votre courtier

Il existe également des possibilités de soutien pour les indépendants en ce qui concerne les primes d'assurance. 25 % des indépendants ont déjà des difficultés à payer leurs primes d'assurance. Si c'est également votre cas, contactez votre courtier. En particulier dans le cas d'une assurance de responsabilité professionnelle ou d'accidents du travail, une indemnisation proportionnelle peut être convenue. Cela signifie que vous pouvez obtenir une réduction unique sur la prime proportionnellement au nombre de mois pendant lesquels vous avez été contraint de souscrire la police.

À propos du Baromètre de Sérénité Financière

Le bonheur est en partie influencé par la mesure dans laquelle nous nous sentons serein et par notre situation financière. Plus la tranquillité d'esprit des Belges est grande et mieux nous évaluons notre situation financière, plus nous avons de chances d'avoir un niveau de satisfaction de vie élevé. C'est ce qu'a démontré [l'Enquête nationale UGent-NN du Bonheur](#), un peu plus tôt cette année.

Avec le Baromètre de Sérénité Financière, NN se penche sur la tranquillité d'esprit des Belges par rapport à leur situation financière. Le baromètre a été développé par le bureau d'étude indépendant Indiville et authentifié par le professeur Wim Marneffe, chargé de cours d'économie politique à l'UHasselt.

Le baromètre a été développé autour de quatre dimensions : les craintes financières des Belges, l'avenir financier des Belges, les connaissances financières des Belges et le bien-être financier des Belges. Une analyse statistique approfondie a abouti à un modèle robuste comportant sept variables, qui permet à l'outil de mesurer la tranquillité d'esprit financière. Le poids de chaque variable a été déterminé en fonction de la manière dont cette variable contribue au bonheur, et est mesuré ici par l'échelle de Cantril, comme dans l'Enquête nationale du Bonheur réalisée par UGent-NN. Le poids le plus élevé a été attribué à la variable qui a le plus d'influence sur le score de l'échelle du bonheur.

« Grâce à l'Enquête nationale du Bonheur UGent-NN, que NN a mise en place ces dernières années en collaboration avec l'Université de Gand, nous savons que la tranquillité d'esprit et la situation financière ont un impact sur le sentiment général de bonheur des Belges. Le Baromètre de Sérénité Financière réunit ces deux éléments et nous permet d'examiner spécifiquement dans quelle mesure les Belges sont rassurés quant à leur situation financière et comment celle-ci évolue dans le temps. Nous serons en mesure d'évaluer davantage la situation financière objective des Belges par rapport au sentiment subjectif qu'ils ressentent quant à leurs finances, ce qui apportera sans aucun doute des éclairages intéressants. Surtout en période d'incertitude et de crise », explique Jan Van Autreve, CEO de NN.

Évolution de l'indice de sérénité financière :

- 11 – 15 mars 2020 : 59,6/100
- 8 – 15 avril 2020 : 60,6/100
- 11 – 15 septembre 2020 : 59,7/100
- 11 – 22 mars 2021 : 61,2/100

Sur le site nn.be/fr/serenite-financiere chacun peut tester sa tranquillité d'esprit financière et recevoir des conseils pratiques formulés par NN.

À propos de NN

Une vie longue n'a de sens que si elle peut être vécue de manière heureuse. C'est pourquoi, en tant qu'assureur vie, NN mène et inspire le débat autour d'une vie longue et heureuse.

Depuis 2018, NN développe son expertise sur le bonheur grâce à une chaire NN à l'Université de Gand. Le Prof.dr. [Lieven Annemans](#) et son équipe recherchent ce qui rend les Belges heureux et comment nous pouvons travailler ensemble à une vie plus heureuse. En 2020, NN franchit une nouvelle étape. Dans une société où nous vivons tous plus longtemps, NN examine dans quelle mesure les Belges et la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui sont prêts pour une vie plus longue, et comment nous pouvons faire de cette vie plus longue une vie heureuse. Ce faisant, NN opte toujours pour une approche inclusive dans laquelle les experts, les décideurs politiques et les Belges eux-mêmes sont impliqués, en vue de soutenir les Belges dans leur poursuite d'une vie longue et heureuse.

Bien sûr, NN offre également des solutions concrètes pour protéger votre pension, votre patrimoine et vos revenus familiaux. Mais NN va également plus loin : en plus de préserver votre bien-être financier, NN se soucie également de votre bien-être mental et physique : les trois piliers d'une vie longue et heureuse.

NN compte 1,6 million de clients en Belgique et fait partie du NN Group, un assureur et gestionnaire d'actifs international qui jouit d'une excellente position de capital et est actif dans 18 pays à travers le monde. NN est à votre service via un solide réseau de courtiers et de partenaires bancaires.

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be

Pour plus d'informations à propos de 'Vivre Longtemps' : nn.be/fr/vivre-plus-longtemps

Contact presse

Annelore Van Herreweghe
communicatie@nn.be
0494 17 02 00